



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

DEPARTEMENT-REGION DE LA GUYANE
COMMUNE DE MACOURIA

Le Benjamin Constance - bourg de tonate 97355 MACOURIA – Tél : (0594) 38.87.96 – Fax : (0594) 38.81.27
✉ mairie-de-macouria@wanadoo.fr

Macouria, le 14 janvier 2010

Le Maire de la Commune de Macouria
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier du Mérite Agricole

A

N° 48 /10/AG/CM-EB
Affaire suivie par :
Marie-Lys CABARRUS

Monsieur Brice HORTEFEUX
Ministre de l'Intérieur, de l'Outre Mer et
des Collectivités territoriales

Ministère de l'Intérieur
Place Beauveau
75008 - PARIS

OBJET : Double contrôle d'identité aéroportuaire à l'arrivée en Guyane.

Monsieur le Ministre,

Lors de sa dernière visite en Guadeloupe, la Ministre de l'Outre Mer, Madame Marie-Luce Penchard, a annoncé la fin expérimentale du double contrôle d'identité pour les vols « arrivée ».

Si le test s'avérait concluant il sera possible de l'étendre aux autres destinations d'Outre Mer. Cette suppression du double contrôle d'identité permettrait de réduire le temps d'attente très significatif à l'arrivée qui peut dépasser une heure.

En ce sens, je m'étonne qu'elle ait été instituée en Guadeloupe, en Martinique et non en Guyane, d'autant que pour les vols directs (Orly-Rochambeau), le contrôle d'identité est déjà réalisé à Orly.

Ainsi, je vous saurais gré de bien vouloir me communiquer les raisons de cette décision.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

S. ADELSON
Conseiller Général